

Stratégie globale et perspectives scientifiques de l'unité pour le contrat 2018-2021

Le CeRCA est une unité de psychologie scientifique qui étudie la cognition humaine, et dont les missions essentielles sont d'une part la recherche fondamentale et ses applications, et d'autre part la formation à la recherche. Il regroupe 37 enseignants-chercheurs et 3 chercheurs CNRS titulaires, 8 personnels ingénieurs, techniciens et administratifs et 10 enseignants-chercheurs associés de l'Université de Poitiers. L'équipe de Direction du laboratoire pour le contrat 2018 - 2021 est composée de Nicolas Vibert (DR CNRS, directeur) et de Laurence Taconnat (professeure des Universités à Tours, directrice adjointe).

Le CeRCA cherche à réaliser ses missions en accord avec les exigences fixées par les instances qui encadrent la recherche publique en France : (1) l'organisation de la recherche dans des programmes scientifiques structurés et opératoires; (2) la diffusion des résultats dans des supports de haut niveau international ; (3) la réalisation d'une formation par la recherche compétitive au niveau international ; (4) la valorisation de la recherche fondamentale vers ses applications potentielles et (5) l'ouverture aux demandes sociales. Pour le contrat 2018-2021, **notre principal objectif sera de renforcer la position du CeRCA en tant que pôle d'excellence reconnu internationalement en psychologie cognitive.**

Positionnement scientifique : orientations et choix stratégiques

Les travaux actuels du CeRCA se regroupent autour de trois thématiques de recherche majeures, ou « domaines d'excellence », chacun abordé dans plusieurs des 6 équipes de recherche. Ces trois thématiques majeures sont les suivantes :

- **Les travaux menés sur les bases cognitives du langage et de son utilisation dans le contexte d'activités finalisées telles que l'écriture**
- **Les travaux sur le vieillissement et la psychopathologie de la mémoire et des fonctions exécutives**
- **Les travaux sur les influences des contextes sociaux et sensorimoteurs sur les fonctions cognitives (« cognition située »)**

Pour le contrat 2018-2021, le CeRCA continue à renforcer ses capacités de recherche et de formation (niveau Master et Doctorat) dans ces domaines d'excellence. En effet, ces thématiques majeures présentent toutes l'avantage d'une part de s'inscrire dans un contexte local favorable, et d'autre part d'avoir potentiellement d'importantes et nombreuses retombées sociétales. **Par ailleurs, les études menées au CeRCA sur ces thématiques sont originales, ou peu développées au niveau où nous les menons, à l'échelle nationale, voire internationale.**

Dans la mesure où les thématiques de recherche majeures du CeRCA correspondent à des perspectives intégrées qui dépassent le cadre de chaque sous-spécialité de la psychologie, nous continuons à promouvoir **le décroisement entre les différentes sous-disciplines et les différentes équipes du laboratoire, et à mettre en avant notre positionnement d'interface entre différents domaines scientifiques.** En lien avec les retombées sociétales potentielles de ses recherches, le CeRCA tente de se positionner en termes de valorisation, en promouvant la diffusion et l'exploitation de ses résultats de recherche fondamentale et en développant ses relations internationales et son insertion dans les réseaux Européens et mondiaux de la recherche.

Objectifs et stratégie générale de structuration de l'unité

Pour tenir les objectifs du contrat 2018-2021, les trois thématiques majeures du CeRCA seront représentées par trois « pôles » regroupant chacun deux équipes :

Pôle « Littératie : du Mot au Discours » (10 enseignants-chercheurs et 3 chercheurs CNRS)

- Equipe « **Communication et Acquisition du Langage** » (CoALa)
- Equipe « **Ecriture** »

Les travaux de recherche qui seront menés au sein de ce pôle auront pour visée commune de mieux comprendre les mécanismes en jeu dans l'utilisation du langage et le développement de la littératie. Les deux équipes qui constituent le pôle s'inscrivent dans une dynamique de recherche et de diffusion des résultats cohérente et complémentaire, avec des thèmes de recherche allant de la production du langage écrit à la compréhension du langage écrit et oral et aux interactions langagières.

Pôle « Dysfonctionnement de la Mémoire » (10 enseignants-chercheurs)

- Equipe « **Dysfonctionnement Cognitif : Psychopathologie et Neuropsychologie de la Mémoire et du Contrôle** » (DysCo)
- Equipe « **Vieillesse et Mémoire** » (VIME)

Ce pôle regroupe les intérêts scientifiques de chacune de ces deux équipes, allant du vieillissement normal de la mémoire pour l'équipe VIME aux aspects pathologiques de la cognition et du vieillissement pour l'équipe DysCo. Les deux équipes partagent un intérêt pour l'étude des mécanismes cognitifs impliqués dans le vieillissement normal ou pathologique des capacités cognitives.

Pôle « Action et Cognition en Contexte » (17 enseignants-chercheurs)

- Equipe « **Cognition Sociale** » (SoCog)
- Equipe « **EXercice, Sensorimotricité et COgnition** » (EXSECO), nouvel intitulé de l'équipe « **Attention et Contrôle** » (ATCO)

La création de ce pôle permettra de renforcer les liens entre les deux équipes impliquées, liens déjà établis lors du précédent contrat à travers la mise en place du groupe de travail sur la « cognition incarnée ». Ce rapprochement devrait permettre de rassembler les deux équipes autour de projets ambitieux et novateurs, en combinant les apports théoriques des recherches en cognition sociale et sensorimotricité.

La création des pôles permet **un affichage simplifié et lisible des thématiques de recherche majeures du CeRCA vers le « monde extérieur » au sens large. Fonctionnellement toutefois, l'équipe est la structure de base du laboratoire** avec ses responsables et son budget propre. Ce sont les équipes qui sont représentées au conseil de laboratoire, et les moyens (financement récurrent, allocations doctorales, équipements, etc...) sont répartis entre les équipes.

Les pôles n'ont pas de responsable spécifique ou de budget propre, chaque pôle est géré conjointement par les responsables des deux équipes le composant. **Les pôles ont essentiellement un rôle d'animation scientifique**, en organisant des réunions ou séminaires ouverts à ses membres, mais aussi à toutes les personnes travaillant sur ces thématiques dans le laboratoire. Ces rencontres peuvent éventuellement avoir pour objet l'élaboration de nouveaux projets de recherche inter-équipes ou inter-pôles. Par exemple, l'actuel groupe « cognition incarnée » est inscrit dans l'animation scientifique offerte par le Pôle « Action et Cognition en Contexte ». Par ailleurs, le laboratoire prend en charge financièrement, dans le cadre des séminaires de laboratoire, l'intervention d'au moins un invité prestigieux par pôle chaque année.

En dehors de cette structuration des équipes de recherche, le pôle administratif « secrétariat - gestion » et le pôle « technique - ingénierie », qui regroupent les ITA et BIATSS du laboratoire, **sont des services communs**. Les compétences sont ainsi mutualisées pour toutes les techniques qui concernent l'ensemble ou la majorité des équipes (oculométrie, informatisation des expériences avec

e-prime ou d'autres logiciels de ce type, électroencéphalographie, acquisition et codage de données, analyse statistique, réalisation de stimuli audiovisuels, etc...).

Principes de politique scientifique du CeRCA

Notre politique scientifique pour 2018-2021 se concentre sur quatre objectifs stratégiques : (1) le renforcement des thématiques de recherche majeures sur lesquelles le CeRCA est déjà reconnu et qui font sa spécificité, matérialisées par les trois pôles du laboratoire, (2) l'amélioration de la diffusion de nos recherches vers les milieux professionnels, le monde économique et le grand public dans les domaines d'application de nos thématiques, (3) l'augmentation du rayonnement du CeRCA, notamment à l'international, par le développement de modèles théoriques ambitieux et innovants, et (4) une plus grande intégration entre les différentes sous-disciplines de la psychologie abordées au CeRCA et le renforcement de nos interactions avec des chercheurs d'autres disciplines.

Le rassemblement de compétences issues des différentes sous-disciplines de la psychologie (psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie sociale, psychologie de l'action, neuropsychologie et ergonomie) et les interactions développées avec les linguistes, informaticiens, sociologues, psychiatres, neurologues et neuroscientifiques font du CeRCA un laboratoire d'interface. Cette particularité permet le développement d'approches adaptées à la complexité des comportements « naturels » explorés dans le laboratoire, et l'utilisation de techniques souvent innovantes issues d'autres disciplines scientifiques (électroencéphalographie, NIRS, mesures de pulsativité cérébrale), notamment dans les équipes EXSECO et VIME. Les équipes DysCo et SoCog développent une approche intégrée où les facteurs explicatifs des comportements intègrent les aspects cognitifs dans leurs contextes psychopathologiques ou psychosociaux. Les deux équipes du Pôle « Littératie : du Mot au Discours » (Ecriture et CoLa) utilisent des techniques d'investigations très variées, mais s'appuient au moins en partie sur des méthodes psycholinguistiques et/ou des modèles issus des sciences du langage.

Pour tirer parti de cette situation, nous nous efforçons d'inciter aux collaborations entre équipes. L'affichage des pôles pour le présent contrat devrait faciliter ainsi la conception de modèles psychologiques ou neuropsychologiques ambitieux et innovants, souvent issus d'une confrontation fructueuse entre techniques et cultures scientifiques différentes.

Communication et valorisation

Communication, diffusion de l'information scientifique et technique, vulgarisation

Pour tenter d'améliorer la diffusion de nos résultats auprès des professionnels et des acteurs économiques potentiellement concernés, nous profiterons pour ce contrat de la mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du nouveau CPER, d'une cellule spécifiquement consacrée à la diffusion des résultats issus des sciences humaines et sociales. Les enseignants-chercheurs et chercheurs du CeRCA pourront interagir avec les membres de cette cellule, qui prendront directement en charge les questions pratiques liées par exemple à l'organisation de conférences ou la rédaction de synthèses accessibles des données de la recherche. **Afin d'inciter à la diffusion et à la valorisation des recherches du CeRCA, une personne-ressource signale les opportunités, en lien avec le chargé de valorisation professionnel employé par la MSHS de Poitiers.** Par ailleurs, nous incitons les membres du CeRCA à diffuser plus largement leurs résultats d'intérêt général.

Plus concrètement, nous avons mis en place sur le site Web du CeRCA un système d'envoi automatique par email des publications du laboratoire sur simple demande, par le biais d'une interface et d'une base de données dédiées. Le laboratoire continue à être impliqué dans les manifestations locales de diffusion de l'information scientifique (Fête de la Science, Semaine du Cerveau, à Tours et à Poitiers, événement « Place aux Sciences » tous les deux ans dans différents lieux publics à Poitiers), en articulation avec la Direction de la Communication et la responsable de la médiation scientifique de l'Université, et avec l'espace Mendès-France, structure régionale de

vulgarisation scientifique. Des expositions et démonstrations impliquant les membres du laboratoire sont régulièrement organisées à ces occasions. Plus généralement, le CeRCA répond dans la mesure du possible aux nombreuses sollicitations locales, nationales et internationales que suscite l'importance sociétale de ses thématiques de recherche.

Politique de construction de partenariats et valorisation

Bien que le CeRCA soit un centre de recherche fondamentale, un de ses objectifs reste cependant le développement d'applications et le transfert technologique. Des partenariats noués par le laboratoire découlent en grande partie des capacités de l'unité à valoriser financièrement ses recherches, et à diversifier ses financements, notamment pour pouvoir recruter plus de doctorants et post-doctorants. Localement, le CeRCA exploite donc au maximum le tissu industriel et commercial existant, notamment sur ses aspects les plus spécifiques à l'échelle nationale. De ce point de vue, la création de la grande région « Nouvelle Aquitaine » devrait nous donner de nouvelles opportunités de collaboration, puisque nous pourrions dorénavant obtenir des financements régionaux en association avec des partenaires privés situés dans les anciennes régions Aquitaine et Limousin. Sur le site Web du laboratoire un onglet « savoir-faire » apparaît, s'adressant aux professionnels du monde de la santé et de l'éducation aussi bien qu'aux entreprises privées. Cet onglet présente les différents domaines d'expertise du laboratoire et leurs applications potentielles.

Le CeRCA vise par ailleurs à être bien inséré dans les programmes régionaux et nationaux liés aux enjeux sociétaux des recherches menées par le laboratoire. Par ailleurs, le CNRS s'intéresse de plus en plus à l'exploitation des résultats obtenus dans les domaines des sciences humaines et sociales, notamment dans le cadre de la cellule de valorisation commune à la DR 08 (Centre - Limousin - Poitou-Charentes) du CNRS et à l'Université de Poitiers, et nous pousse à interagir quand nous le pouvons avec les Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT), notamment la SATT « Grand Centre ».

Animation et règles internes de fonctionnement de l'unité

Gouvernance

La Direction de l'unité, assistée du conseil de laboratoire, est l'instance décisionnelle du CeRCA tout en s'appuyant sur des « groupes de travail » chargés de réfléchir à certaines questions spécifiques selon les besoins. Le règlement intérieur est élaboré selon les instructions du CNRS. En complément du conseil de laboratoire et des éventuels groupes de travail, des réunions de réflexion stratégiques informelles regroupant la Direction du laboratoire et les responsables d'équipes sont organisées 2 ou 3 fois par an pour aboutir rapidement à des propositions concrètes sur des questions très précises (par exemple « Comment inciter au dépôt de projets Européens par les membres du CeRCA »), ou pour déterminer comment réagir aux évolutions parfois inattendues de l'environnement du laboratoire. Ces propositions sont ensuite soumises au conseil de laboratoire pour validation.

Intégration des doctorants et post-doctorants, formation par la recherche

Le CeRCA et sa Direction sont pleinement associés à l'élaboration de la nouvelle offre de formation de Master qui doit se mettre en place dans les deux Universités et dans la CoMUE pour la rentrée 2018. Cette forte implication dans les Masters officiellement adossés au laboratoire est facilitée par les nouvelles conditions des demandes d'accréditation, qui renforcent le rôle des unités de recherche. Les Masters adossés au CeRCA doivent autant que possible correspondre aux grandes thématiques de développement identifiées pour le laboratoire. Le laboratoire veille aussi à améliorer sa communication vers les étudiants de L3 et de M1, à Poitiers comme à Tours.

Le CeRCA diffusera, sous forme de livret, aux doctorants et aux étudiants de M2 des informations sur les financements de thèse existants, et sur les débouchés possibles après le doctorat, en veillant à ce que chacun d'eux connaisse les critères de qualification au CNU et de recrutement comme MCF ou comme CR CNRS.

Politique de répartition des moyens en fonction des objectifs

En lien avec les objectifs énoncés plus haut, un effort particulier sera porté sur quelques points précis, comme le financement du matériel informatique et des communications à des congrès internationaux pour les doctorants, **et de tout ce qui peut permettre d'améliorer le rayonnement international du laboratoire** : aide à la participation aux congrès internationaux, à l'organisation de congrès internationaux, à l'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers, incitation à élaborer des modèles théoriques novateurs et ambitieux.

Critères d'appartenance au laboratoire, membres associés

Pour être titulaire du CeRCA, un enseignant-chercheur doit avoir publié au moins 3 articles dans des revues à facteur d'impact indexées par le portail « SCImago Journal & Country Rank » lors du contrat précédent. Les enseignants-chercheurs « locaux » (des Universités de Poitiers ou de Tours) dont les thématiques de recherche correspondent à celles du CeRCA et qui ne peuvent pas être intégrés comme membres statutaires peuvent s'ils le souhaitent être associés à une des équipes du laboratoire sans limite de temps si l'équipe est d'accord. Cette association doit donner lieu à la rédaction d'un programme scientifique avec des objectifs précis signé par l'associé, le responsable de l'équipe d'accueil et la Direction du laboratoire. La situation des enseignants-chercheurs associés sera examinée à mi-parcours du contrat par l'équipe de rattachement, qui pourra le cas échéant demander la fin de l'association. Enfin, le passage comme membre titulaire, si les critères de publication sont atteints, peut être validé à chaque début d'année civile par l'équipe et le conseil de laboratoire.

Animation scientifique

Les dispositifs d'animation scientifiques (réunions, séminaires, journées d'étude) existants seront maintenus. Le laboratoire souhaite par ailleurs renforcer son activité d'organisation de congrès internationaux. Dans cette optique, le CeRCA continuera à fournir un soutien matériel et financier aux chercheurs et enseignants-chercheurs du laboratoire souhaitant organiser à Poitiers ou à Tours des congrès périodiques des sociétés scientifiques auxquelles ils appartiennent.

